



## Elections professionnelles 2023

# Au fait, pourquoi FO ?

« Au final, ces élections ne changent pas grand-chose dans la vie de l'entreprise... »

Justement si, et c'est primordial ! Ces élections vont désigner des salariés qui siègeront au Comité Social et Economique (CSE). Les membres du CSE représentent le personnel et ont un droit de regard sur l'action de l'employeur. Le CSE peut réaliser des enquêtes, et contrôler l'application des lois et des accords. Le CSE doit être consulté pour ce qui relève de l'organisation et la marche de l'entreprise. La répartition des sièges au CSE se fera au scrutin proportionnel selon la méthode de la plus forte moyenne.

« FO, c'est comme les autres syndicats... »

FO est un syndicat indépendant à l'égard des partis politiques, du gouvernement, du patronat. Son seul but est de défendre les intérêts des salariés. C'est une puissante organisation pour négocier par exemple la nouvelle convention collective ou des accords ATSA tels que le télétravail. C'est surtout un syndicat démocratique où chaque section a son mot à dire !

« FO c'est juste pour les ouvriers, non ? »

Nous croyons fermement que tous les travailleurs ont droit à la dignité dans leur travail, peu importe leur statut, et nous sommes là pour faire entendre leur voix. Historiquement, la conscience syndicale est d'abord née du mouvement ouvrier, mais FO est un syndicat non-catégoriel (il s'adresse à tout le monde).

Ouvriers, cadres, ou techniciens, nous travaillons tous pour la même entreprise !

« Je suis cadre, ça vous intéresse ? »

Bien évidemment ! Nous sommes pleinement investis dans les problématiques qui touchent les cadres aujourd'hui. Qu'il s'agisse de dégradations des conditions de travail, de la difficile déconnexion vie pro / vie privée, de la perte de sens dans le travail, leur statut ne doit en aucun cas les exclure d'une protection collective.

Tout cadre trouvera chez FO des équipes spécialisées dans la défense de ses droits. Au sein de FO, une organisation spécifique « FO-Cadres » leur est dédiée.

« Je suis prestataire, tout cela ne me concerne pas. »

Justement, si ! Si je suis prestataire chez Alstom depuis au moins douze mois avant les élections professionnelles, je peux voter chez Alstom (j'ai le choix de voter dans mon entreprise ou chez le client) et pourquoi pas soutenir les listes FO.

« Qu'est-ce que cela m'apporte d'être syndiqué ? »

Faire partie d'un syndicat c'est participer à la défense des droits des travailleurs et bénéficier d'aide pour défendre ses propres droits ! C'est rétablir un rapport de force face à l'employeur : de son côté il sera très bien conseillé. Chez FO vous trouverez de l'aide pour toutes les situations de votre vie professionnelle.

« Attendez, si je me syndique, je vais me faire mal voir ! »

Avec le syndicat vous connaîtrez mieux vos droits, et vous n'en serez que mieux armés face à un accord TAD, un avenant au contrat de travail, ou autre.

En tant que salarié, c'est votre droit d'être syndiqué ! On parle ici de se regrouper pour défendre ses droits à travailler dignement, ce serait bien hypocrite de se le voir reprocher, alors que le patronat dispose de ses propres syndicats pour se regrouper lui aussi.

Et encore une fois : il n'est pas nécessaire d'être syndiqué chez FO pour voter pour nos listes, mais votre soutien nous aide beaucoup.

« Concrètement vous faites quoi sur TIS ? »

Votre section FO TIS est particulièrement investie dans l'explication de la nouvelle convention collective de la métallurgie, pour que tous comprennent bien ce sur quoi il faudra être très attentifs lors du classement de votre emploi sur la nouvelle grille.

Nous défendons tous les salariés quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle, et nous sommes particulièrement vigilants sur les métiers à risques et aux conditions de travail difficiles comme par exemple dans les services Tests & Commissioning (travail de nuit, les WE et jours fériés, insalubrité...).

Nous continuons également d'alerter sur la densification des espaces de bureaux et les nouvelles méthodes « agiles » qui vont avec, qui dégradent progressivement nos conditions de travail.

Tous les jours nous continuons d'être sollicités pour de l'aide et des conseils sur les sujets les plus divers : frais de déplacement, fiche de paie, évolution du poste, etc...

Nous sommes là pour vous répondre, et c'est pour cela que vous ne devez pas hésiter à nous contacter.

**Pour que votre voix compte,  
Pour que vos droits comptent,  
Pour changer la donne,**

**VOTEZ FO**

**Attention : Une rature = une voix en moins !**

Pour tout contact : Cécile MAGE, Sandrine BONNEAU, Xavier KREBS, Yves STROBBE, Michel GARCIA, Christophe SOIROT, Marc BAROS, Loïc CHENNEVIÈRE, Jean-Claude GAUDEBOU



je vote !

